



Un message de la Ville d'Hudson

24 janvier 2022



CONSULTATION ÉCRITE PUBLIQUE 24 JANVIER au 7 FÉVRIER, 2022

Projet de règlement 525.3-2021 visant à modifier de nouveau
le plan d'urbanisme – Protection des milieux naturels

La Ville a entamé le processus de modification du Plan d'urbanisme afin d'accroître la **protection des milieux naturels** sur l'ensemble de son territoire.

Les mesures de protection peuvent inclure,

- Un plan de conservation des milieux humides,
- Des modifications au règlement de zonage pour ajouter des normes de protection des milieux humides, par exemple, en limitant le remblai et l'abattage des arbres,
- Des modifications au règlement de lotissement afin de réglementer le lotissement de propriétés situées dans des milieux naturels d'intérêt.



Votre opinion compte !

Au cours de la période de consultation du **24 janvier au 7 février 2022**, vous êtes invités à transmettre vos observations, vos questions et vos commentaires concernant le projet de règlement. La date limite de réception de vos commentaires est le lundi 7 février 2022. Soumettez vos commentaires écrits :

- Par courriel : greffe@ville.hudson.qc.ca
- En remplissant le formulaire en ligne : <https://hudson.quebec/?p=42487>
- En déposant une correspondance dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville, 481 Main



Séance d'information via Zoom 19h30 le mercredi 2 février 2022 Suivie d'une période de questions en direct.

- Les informations relatives à la participation à la séance d'information sont publiées sur le site Web de la Ville.
- Un enregistrement de la séance d'information sera publié sur le site Web de la Ville.



Consultez le projet de règlement et la présentation : <https://hudson.quebec> et cliquez sur la bannière « Consultation publique »